

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No : R-3981-2016, phase 2

HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE

Demanderesse

- et -

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC
-et-
ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU
QUÉBEC

Partie intéressée

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je soussigné, **Marcel Paul Raymond**, analyste en énergie pour l'Association Hôtellerie Québec et l'Association des restaurateurs du Québec (AHQ-ARQ), exerçant ma profession au 110 – 2200, Harriet-Quimby, St-Laurent, Québec, H4R 0L2, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis analyste en énergie externe et je suis engagé par l'AHQ-ARQ afin de préparer et présenter mon analyse dans le cadre du présent dossier;
2. Je suis l'auteur du mémoire du 20 mars 2017 déposé sous la cote C-AHQ-ARQ-0026;
3. J'adopte l'ensemble de ces documents comme mon témoignage écrit dans le présent dossier ;
4. Tous les faits allégués dans le mémoire sont vrais.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ :


MARCEL PAUL RAYMOND

Affirmé solennellement devant moi
à Laval, ce 29 mars 2017


Commissaire à l'assermentation pour le Québec



#567711